



BULLETIN D'ANALYSE

Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada
Vol. 4, n° 3 (février 2003)

N° 21-006-XIF au catalogue

L'ÉQUILIBRE DE L'EMPLOI ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DES RÉGIONS RURALES ET PETITES VILLES DU CANADA

Justin Curto et Neil Rothwell, Statistique Canada

FAITS SAILLANTS

- ◆ Les femmes en milieu rural ont été moins actives sur le marché du travail que les hommes en milieu rural et que les femmes en milieu urbain.
- ◆ Les taux d'emploi des femmes en milieu rural étaient moins élevés. Quand elles occupaient un emploi, elles étaient proportionnellement moins nombreuses à travailler à temps plein.
- ◆ La conjoncture économique était l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes en milieu rural ont décidé de travailler à temps partiel. Quant aux hommes en milieu rural, ils ont invoqué d'autres raisons pour travailler à temps partiel.
- ◆ Les femmes en milieu rural ont fait moins d'heures supplémentaires, rémunérées ou non, que les femmes en milieu urbain.

Introduction

La revitalisation des régions rurales au Canada demeure une priorité pour les décideurs. En outre, la situation financière des femmes qui y demeurent semble susciter un intérêt croissant. L'emploi est un indice important de la situation économique. Dans le présent bulletin, nous analysons les différences entre les modèles d'emploi des hommes et ceux des femmes dans les milieux rural et urbain. On y révèle comment la ruralité influe — à la hausse ou à la baisse — sur les écarts d'emploi entre les hommes et les femmes. Les indicateurs d'emploi suivants font l'objet d'un examen :

1. les niveaux et taux d'emploi dans l'ensemble;
2. les taux d'emploi à temps plein et à temps partiel;
3. les raisons pour décider de travailler à temps partiel;
4. les heures supplémentaires, rémunérées ou non.



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

**Bulletin d'analyse — Régions
rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

Rédacteur : Ray D. Bollman

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

On peut contacter la Division de l'Agriculture à l'adresse:

Division de l'agriculture, Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Numéro de téléphone sans frais : 1-800-465-1991

Internet: agriculture@statcan.ca
Télécopieur : (613) 951-3868

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Heather Clemenson, Aurelie Mogan, Richard Levesque et Lucie Bourque.

Remerciements particuliers à : Verna Mitura et Josée Bourdeau.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.
©Ministre de l'Industrie, 2003.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Contexte social et économique

Au Canada, les quatre dernières décennies ont été marquées par une augmentation considérable du nombre d'employées et particulièrement du nombre d'employées mariées ayant des enfants. Cette croissance est attribuable à une combinaison de changements dans la structure professionnelle. Il s'agit particulièrement de l'expansion du secteur des services, des pressions inflationnistes qui ont créé le besoin de toucher des revenus familiaux plus élevés, et de l'évolution des attentes et croyances quant au rôle des hommes et des femmes. Ces changements ont influencé les motivations des femmes vis-à-vis de l'emploi, du mariage et du rôle parental (Nelson et Robinson, 1999).

Depuis la fin des années 1970, l'économie mondiale est devenue de plus en plus globale. L'intensification de la concurrence qui en a découlé a surtout touché le secteur de la fabrication au Canada. Chacune des entreprises a cherché à diminuer ses coûts en se tournant vers l'automatisation ou vers des économies où les salaires étaient moins élevés. Traditionnellement, ces entreprises manufacturières ont employé davantage d'hommes, ce qui a donc eu une incidence particulièrement négative sur leur emploi. Il en a résulté une augmentation du partage des emplois dans le secteur des services, occasionné non seulement par l'effet relatif de la perte d'emplois manufacturiers, mais également par une augmentation absolue de la demande de services aux consommateurs et aux entreprises, elle-même entraînée par les pressions concurrentielles croissantes de la mondialisation (Tilly, 1991). Une fois de plus, ce changement était lié au sexe des travailleurs. Traditionnellement, on embauchait une plus forte proportion de femmes dans le secteur des services que dans le secteur de la fabrication, ce qui a particulièrement favorisé l'emploi chez les femmes.

En plus de connaître une mondialisation croissante, le Canada a traversé différentes phases du cycle économique pendant la période à l'étude. La fin des années 1980 a été marquée par une expansion économique, immédiatement suivie d'une récession de 1990 à 1992 pendant laquelle des mises à pied permanentes ont surtout eu lieu dans les secteurs de la fabrication et de la construction (Rutherford, 1996). La récession a alors contribué à accélérer la perte continue d'emplois du secteur de la fabrication, déjà entraînée par la mondialisation, et à réduire davantage l'emploi chez les hommes.

Le milieu des années 1990 a été une période de reprise, mais comme il arrive la plupart du temps au début d'une telle période, l'amélioration de l'activité économique n'a pas été suivie d'une augmentation correspondante de l'emploi. Les employeurs ont eu tendance à accroître leur production en augmentant le nombre d'heures de travail de leurs employés plutôt qu'en embauchant plus de personnel. Vers la fin des années 1990, l'expansion économique est parvenue à maturité, ce qui a permis de créer des emplois plus rapidement. Comme on pouvait s'y attendre, les principaux secteurs qui ont bénéficié de cette expansion sont ceux qui avaient été les plus touchés par la récession, notamment les secteurs de la fabrication et de la construction.

Définitions et données

Les données utilisées dans le présent document sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada de 1987 à 1999¹. Il est important de noter que l'EPA tient compte du nombre de personnes employées plutôt que du nombre de postes.

1. Pour plus de détails sur les définitions et la méthode d'enquête utilisées par l'EPA, se référer au *Guide de l'enquête sur la population active*, produit n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2002.

Une personne peut occuper plus d'un emploi, mais seul son emploi « principal » est relevé. L'EPA n'inclut pas de données sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut.

Pour la plus grande partie du présent bulletin d'analyse, on a sélectionné les personnes de 25 à 64 ans afin d'exclure la majorité des étudiants et des personnes semi-retraitées. Seule la section sur les taux d'emploi des personnes de 25 ans et plus dans les régions métropolitaines et non métropolitaines y fait exception. On utilise la définition des régions rurales et petites villes (RRPV) présentée dans l'encadré 1. Il est à noter que les variations survenues de 1994 à 1995 sont exclues du calcul des taux et des tendances en raison des changements apportés au découpage géographique aux fins de l'EPA en 1995 et qui ont eu cours jusqu'à la fin de la période à l'étude (encadré 2).

Encadré 1

Définitions

Les **régions rurales et petites villes (RRPV)** désignent la population qui vit à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Une RMR est un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et une AR est un centre urbain de 10 000 à 99 999 habitants. Les RMR et les AR comprennent toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Ainsi, les RRPV désignent la population ne faisant pas partie des RMR et des AR.

Les **grands centres urbains (GCU)** désignent la population qui vit à l'intérieur des RMR et des AR.

L'expression **non métropolitain** désigne la population qui vit à l'extérieur des RMR, c'est-à-dire à l'extérieur des centres urbains dont la population est de 100 000 habitants ou plus.

L'expression **métropolitain** désigne la population qui vit à l'intérieur des RMR.

Le terme **employé** désigne les personnes qui, au cours de la semaine de référence de l'enquête, ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, celles qui ont fait un travail non rémunéré dans une entreprise familiale, ou qui avaient un emploi mais ne pouvaient être au travail pour cause de maladie ou d'incapacité, de responsabilités personnelles ou familiales, de conflit de travail, de vacances, ou pour toute autre raison. Les personnes mises à pied et celles sans travail, mais qui devaient débiter un emploi ultérieurement, n'ont pas été considérées comme employées.

Le **taux d'emploi** est le nombre de personnes employées à l'intérieur d'un groupe d'âge et d'un découpage géographique pertinents, exprimé sous forme de pourcentage de la population totale qui y correspond (en excluant les pensionnaires d'établissements).

Note : Les données du présent article sont basées sur le lieu de résidence des répondants et non sur leur lieu de travail.

Encadré 2

Reclassification des agglomérations de recensement

En 1995, l'Enquête sur la population active a donné lieu à une reclassification de certaines sous-divisions de recensement. En effet, celles-ci sont devenues des agglomérations de recensement (AR) en raison de l'expansion des zones de navettage entourant les AR.

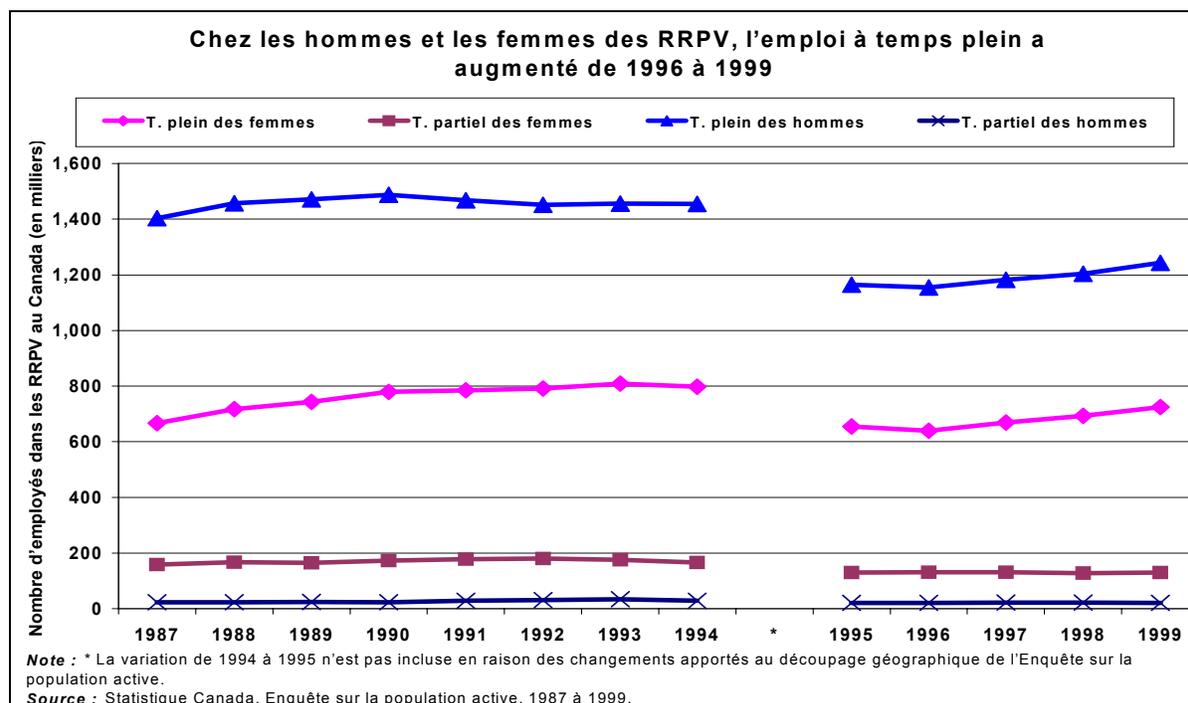
La reclassification a contribué à la croissance de la population et des niveaux d'emploi subséquents dans les grands centres urbains (GCU), ce qui a occasionné une baisse de la population et des niveaux d'emploi dans les régions rurales et petites villes (RRPV).

Niveaux d'emploi

Les niveaux d'emploi à temps plein chez les hommes et les femmes ont été à la hausse au cours de l'expansion économique de 1987 à 1990 (figure 1). Ils sont essentiellement demeurés stables pendant la récession de 1990 à 1992 et de la « reprise sans emploi » subséquente de 1992 à 1996. L'emploi à temps plein chez les femmes et les hommes a été de nouveau à la hausse pendant la période d'expansion économique de 1996 à 1999.

De 1987 à 1999, le niveau d'emploi à temps partiel est demeuré essentiellement stable tant pour les hommes que pour les femmes.

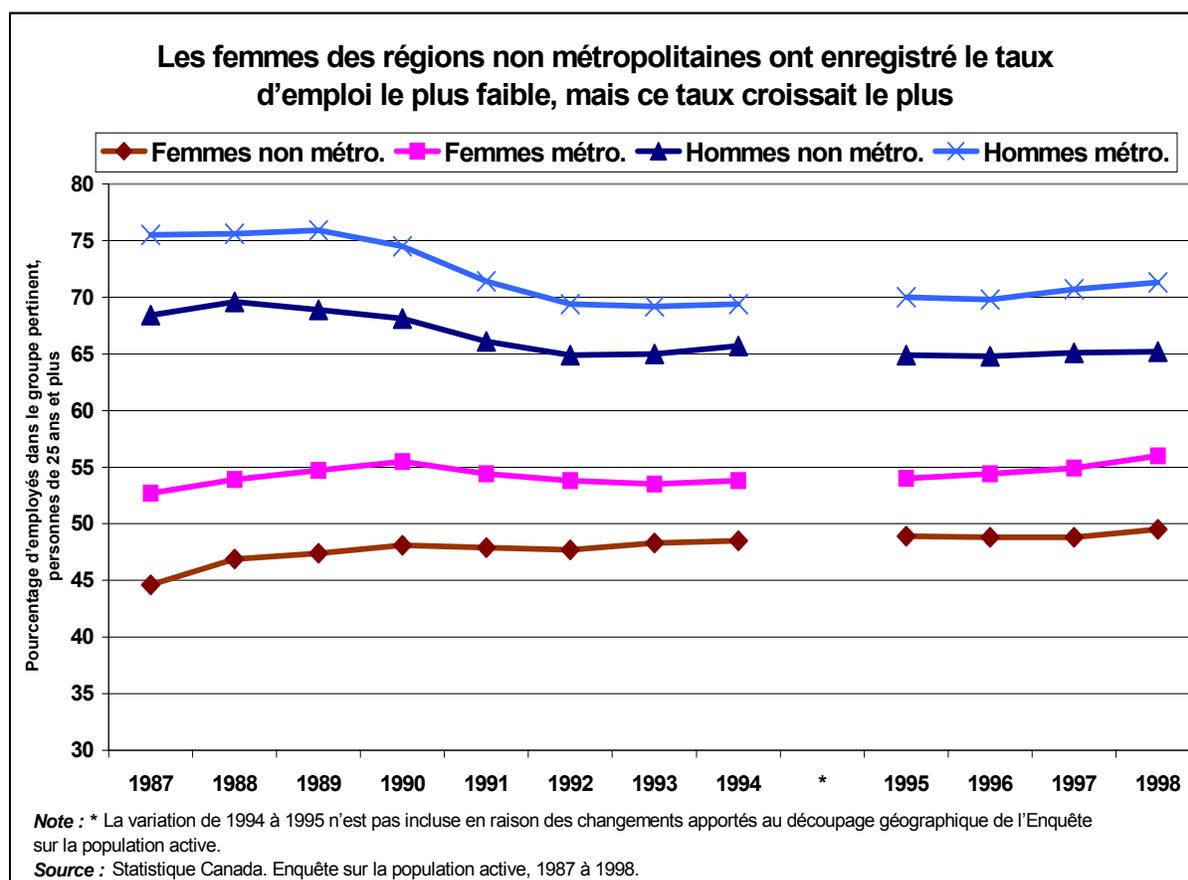
Figure 1



Taux d'emploi

La figure 2 montre les taux d'emploi chez les hommes et les femmes selon les régions métropolitaines et non métropolitaines (encadré 1). On a utilisé ce découpage géographique plutôt que celui des RRPV et des grands centres urbains (GCU) employé ailleurs dans cet article afin de mieux illustrer combien les variations d'emploi dans les exploitations manufacturières situées dans les plus grandes régions métropolitaines du Canada peuvent influencer sur les données.

Figure 2



Au cours de la période à l'étude, on a observé, dans les régions non métropolitaines et métropolitaines, une tendance distincte du taux d'emploi à la hausse chez les femmes et d'un taux d'emploi à la baisse chez les hommes. En effet, de 1987 à 1998, le taux d'emploi chez les femmes a augmenté de 5 points de pourcentage dans les régions non métropolitaines, tandis que chez les hommes des ces mêmes régions, le taux a diminué de 3 points de pourcentage. Les régions métropolitaines ont affiché les mêmes tendances : le taux d'emploi des femmes a augmenté de 3 points de pourcentage et le taux des hommes a diminué de 4 points de pourcentage au cours de cette période.

écart entre les taux. pendant la période d'expansion économique de la fin des années 1980. Puis, au début des années 1990, avec l'arrivée d'une récession économique, l'écart entre les taux s'est rétréci. Cette tendance est en grande partie attribuable à la diminution des deux taux chez les hommes. Cela s'est révélé particulièrement évident chez les hommes des régions métropolitaines, ce qui semble appuyer le point de vue selon lequel la récession du début des années 1990 a touché principalement le secteur de la fabrication en milieu urbain et la proportion traditionnellement élevée d'employés masculins qui œuvrent dans ce secteur. Il est également intéressant de noter qu'au début des années 1990, on a observé une diminution du taux d'emploi des femmes en région métropolitaine, alors que celui des femmes en région non métropolitaine est demeuré essentiellement constant.

Emploi à temps plein et à temps partiel

Parmi les personnes employées, le taux d'emploi des femmes travaillant un à temps plein était beaucoup plus faible (encadré 3). De plus, bien que la proportion des hommes des RRPV et GCU travaillant à temps plein soit demeurée essentiellement égale, un grand écart existait entre les taux des femmes de ces régions (figure 3) : le taux d'emploi à temps plein des femmes des RRPV était en moyenne d'environ 15 points de pourcentage de moins que leurs homologues des GCU.

Encadré 3

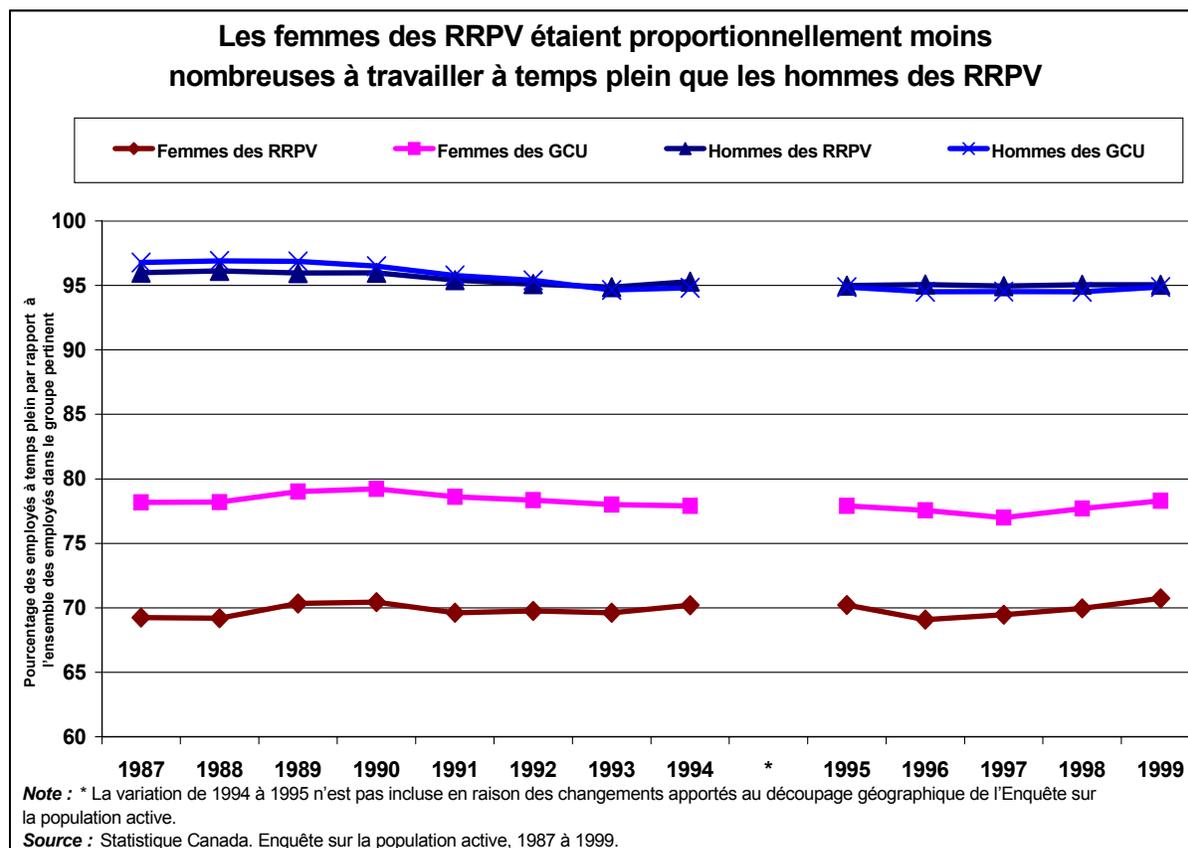
Emploi à temps plein et à temps partiel

L'**emploi à temps plein** concerne les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal, ou à leur seul emploi.

L'**emploi à temps partiel** concerne les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal, ou à leur seul emploi.

Les **taux d'emploi à temps plein et à temps partiel** correspondent au nombre de personnes employées à temps plein ou à temps partiel, exprimé en pourcentage du total des personnes employées dans le groupe d'âge et le découpage géographique pertinents.

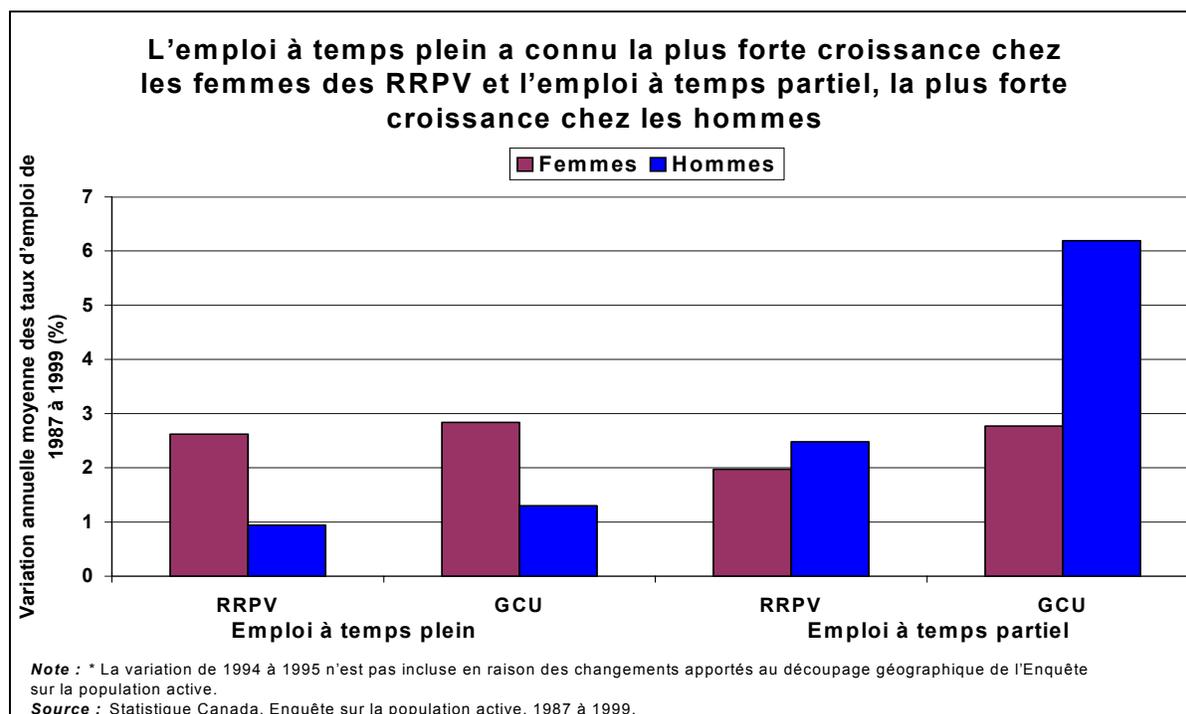
Figure 3



Les taux d'emploi à temps partiel des hommes ont été faibles dans les RRPV et les GCU (à environ 5 %). Dans l'ensemble, ceux des femmes ont été plus élevés et l'écart qui les séparait était plus marqué (30 % dans les RRPV et 22 % dans les GCU).

Il semble que l'écart entre les taux d'emploi à temps plein et à temps partiel des hommes et des femmes se rétrécisse. De 1987 à 1999, dans les RRPV, l'emploi à temps partiel chez les hommes s'est accru en moyenne de 2,5 % par année (il est vrai que le nombre de travailleurs masculins est moindre) et celui des femmes a augmenté à un taux annuel moyen de 2,0 % (figure 4). L'écart était beaucoup plus important dans les GCU, où l'emploi à temps partiel a augmenté en moyenne de 6,2 % par année chez les hommes et de seulement 2,8 % chez les femmes. L'augmentation annuelle moyenne de l'emploi à temps partiel chez les hommes qui vivent dans les GCU était presque trois fois supérieure à celle des hommes qui vivent dans les RRPV. De 1987 à 1999, l'emploi à temps plein a connu la plus forte croissance chez les femmes, tandis que l'emploi à temps partiel a connu la plus forte croissance chez les hommes.

Figure 4



Le modèle « traditionnel » d'emploi à temps plein et à temps partiel chez les femmes et les hommes semble donc changer. Les taux d'emploi à temps partiel chez les femmes et les taux d'emploi à temps plein chez les hommes ont régressé. En outre, cette tendance était davantage prononcée dans les GCU.

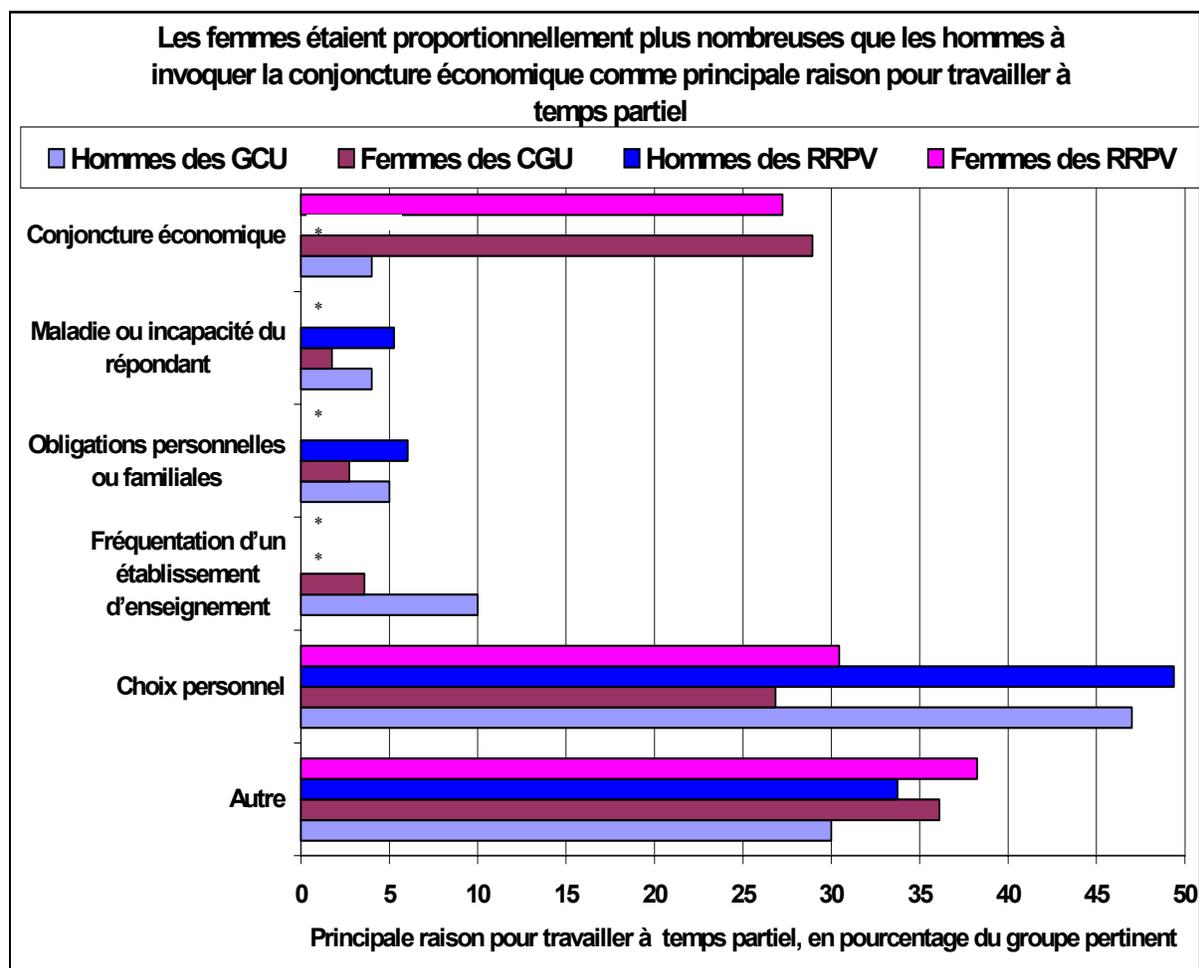
Les raisons pour décider de travailler à temps partiel

Les sections précédentes montrent les niveaux et les taux d'emploi chez les femmes et les hommes des RRPV et des GCU, mais ne donnent aucune indication sur les raisons qui les ont motivé à adopter ces modèles de travail. Afin de déterminer si ces modèles de travail ont été adoptés volontairement ou non, on a examiné la raison principale pour laquelle les personnes décidaient de travailler à temps partiel.

Dans les RRPV, le « choix personnel » a constitué la principale raison invoquée par les hommes pour travailler à temps partiel, ce qui était le cas de 50 % d'entre eux en 1999 (figure 5). Il faut toutefois se rappeler que seulement 5 % des hommes des RRPV ont travaillé à temps partiel, ce qui ne représentait que 18 % du total de l'emploi à temps partiel dans les RRPV. Seulement 30 % des femmes des RRPV ont invoqué le « choix personnel » comme raison principale pour décider de travailler à temps partiel. Chez les femmes des RRPV qui travaillent à temps partiel, 27 % ont choisi comme raison la « conjoncture économique » comparativement à moins de 5 % des hommes. Elles étaient également 67 % à répondre que leur travail à temps partiel était volontaire (c'est-à-dire qu'elles ne voulaient pas travailler à temps plein).

Dans les GCU, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à énoncer le « choix personnel » comme principale raison principale de travailler à temps partiel, tandis que les femmes invoquaient plutôt la « conjoncture économique ». Chez les hommes en milieu urbain, 10 % ont répondu qu'ils travaillaient à temps partiel parce qu'ils fréquentaient un établissement d'enseignement, comparativement à moins de 5 % de tous les autres groupes de répondants. Parmi les femmes en milieu urbain, 70 % ont répondu qu'elles travaillaient à temps partiel de façon volontaire et qu'elles ne voulaient pas d'un emploi à temps plein.

Figure 5



* Moins de 5 %. Chiffres non mentionnés en raison du petit nombre de répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999.

Heures supplémentaires

La tendance divergente des heures supplémentaires entre les femmes et les hommes en dit également beaucoup. Dans la présente section, on divise les heures supplémentaires en heures rémunérées et non rémunérées.

Heures supplémentaires rémunérées

Les heures supplémentaires rémunérées désignent les heures travaillées en surplus des heures rémunérées déclarées, pour fins de rémunération supplémentaire ou d'indemnisation. Dans les RRPV, près de 7 % des hommes employés ont déclaré effectuer cinq heures supplémentaires rémunérées ou plus par semaine, comparativement à seulement un peu plus de 2 % des femmes (figure 6). Dans chaque catégorie d'heures supplémentaires, la proportion d'hommes qui faisaient des heures supplémentaires était au moins deux fois supérieure à celles des femmes dans les RRPV en 1999 (tableau 1).

Heures supplémentaires non rémunérées

Les heures supplémentaires non rémunérées désignent les heures consacrées directement au travail ou aux activités liées au travail en surplus des heures rémunérées déclarées pour lesquelles le répondant n'a reçu aucune indemnisation supplémentaire. La proportion d'hommes qui ont déclaré faire cinq heures ou plus de temps supplémentaire non rémunéré dans les RRPV était inférieure à celle des femmes, soit de 3,9 % par rapport à 4,3 %.

La tendance des heures supplémentaires non rémunérées était différente dans les GCU où les hommes étaient légèrement plus susceptibles d'effectuer plus de cinq heures de temps supplémentaire non rémunéré que les femmes, à des taux respectifs de 7 % et 6 % (tableau A5 de l'annexe).

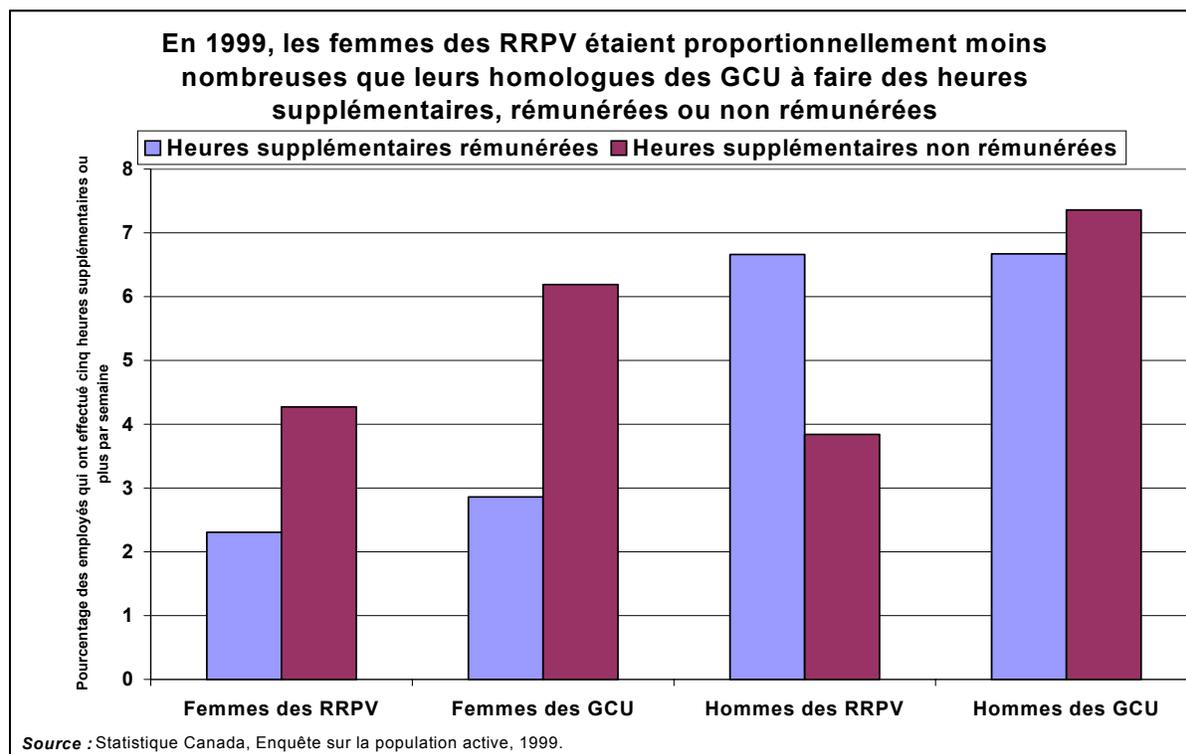
En résumé, dans les RRPV, les hommes ont effectué les trois quarts des heures supplémentaires rémunérées, tandis que les femmes ont effectué un peu plus de la moitié des heures supplémentaires non rémunérées.

Tableau 1. Heures supplémentaires des employés de 25 à 64 ans vivant dans les RRPV

Heures supplémentaires	Nombre d'heures	Femmes employées	Hommes employés	Proportion de femmes	Proportion d'hommes
		%			
Rémunérées	5 à 9	1.3	3.0	31.0	69.0
	10 à 14	0.5	1.9	23.0	77.0
	15 à 19	0.2	0.7	22.0	78.0
	20 et plus	0.3	1.2	18.0	82.0
	Total	2.3	6.8	26.0	74.0
Non rémunérées	5 à 9	1.6	1.4	53.0	47.0
	10 à 14	1.3	1.3	51.0	49.0
	15 à 19	0.6	0.5	56.0	44.0
	20 et plus	0.8	0.7	52.0	48.0
	Total	4.3	3.9	53.0	47.0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population, 1999.

Figure 6



L'examen des différences, pour un même sexe, entre les RRPV et les GCU en dit également long. Les femmes des RRPV ont fait relativement moins d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées que les femmes des GCU. Une fois de plus, cela peut suggérer un sentiment d'appartenance moindre à la population active parmi les femmes des RRPV. Chez les hommes des RRPV et des GCU, les taux d'heures supplémentaires de travail rémunérées étaient semblables, mais les heures supplémentaires non rémunérées étaient plus courantes chez ceux des GCU. Le taux plus élevé d'heures supplémentaires non rémunérées des femmes et des hommes des GCU, comparativement à leurs homologues des RRPV, peut refléter la concentration de l'emploi dans la « nouvelle » économie des GCU, où la demande d'heures supplémentaires non rémunérées est de plus en plus grande.

Conclusion

Le présent article a permis de souligner de quelle façon les modèles d'emploi diffèrent entre les femmes et les hommes des régions rurales et urbaines du Canada. L'article a également permis d'examiner la manière dont l'emploi, pour un même sexe, varie entre les régions rurales et urbaines.

Les femmes des régions métropolitaines et non métropolitaines du Canada ont eu un taux d'emploi inférieur à celui des hommes. Les femmes des RRPV semblaient avoir un

sentiment d'appartenance moins fort au marché du travail, comparativement aux hommes des RRPV et comparativement aux femmes qui habitaient dans les grands centres urbains. Le taux d'emploi des femmes des RRPV était inférieur et, si elles étaient employées, la proportion d'emplois à temps plein était inférieure. Toutefois, au cours de la période à l'étude, cet écart a diminué. Le taux d'emploi des femmes à temps plein s'est accru plus rapidement que celui des hommes, et le taux d'emploi des femmes à temps partiel a augmenté plus lentement que celui des hommes. Ce sentiment d'appartenance apparemment plus faible à la population active s'appuie sur les raisons invoquées pour le choix d'un travail à temps partiel. La « conjoncture économique » a été un facteur important mentionné par les femmes des RRPV et des GCU pour travailler à temps partiel. Ce n'était toutefois pas le cas de leurs homologues masculins, » dont la raison principale pour travailler à temps partiel était le « choix personnel ». Enfin, en ce qui a trait aux heures supplémentaires, les femmes des RRPV étaient proportionnellement moins nombreuses à effectuer des heures supplémentaires rémunérées et proportionnellement (un peu) plus nombreuses à faire des heures supplémentaires non rémunérées.

L'ensemble de ces résultats laisse entrevoir que le sexe demeure un facteur de différenciation dans le domaine de l'emploi au Canada. En outre, cette différenciation est nettement plus marquée dans les régions rurales.

Il est préférable d'interpréter les résultats de cette étude avec prudence. Bien qu'on ait examiné les modèles d'emploi, on n'a pas tenu compte des différences de rémunération propres aux divers emplois. De plus, on n'a pas fourni de renseignements sur la situation socioéconomique globale des répondants.

Le présent bulletin d'analyse, propose plusieurs avenues de recherche. D'abord, il serait instructif d'effectuer un quadrillage des RRPV pour savoir comment la distance entre une région et son GCU influe sur les modèles d'emploi. Ensuite, il serait intéressant d'examiner les différences provinciales à cet égard. Enfin, la répartition de l'emploi par branche d'activité et la mise en contraste des modèles d'emploi dans chacune d'elles permettrait également d'en savoir davantage. Cela pourrait révéler les différences entre les hommes et les femmes dans les branches d'activité manufacturières et de services, et permettrait de déterminer dans quelle mesure la variation est attribuable aux changements dans les nombres relatifs de personnes employées dans ces branches d'activité.

Justin Curto est étudiant à l'Université de Waterloo et Neil Rothwell est analyste à la Section de la recherche et de l'analyse des données rurales, Division de l'agriculture, Statistique Canada. Justin Curto a contribué à cet article alors qu'il faisait un stage de travail coopératif à Statistique Canada.

Références

- NELSON, E. et B.ROBINSON. 1999. *Gender in Canada*, University of Waterloo.
- RUTHERFORD, T. 1996. « Socio-Spatial Restructuring of Canadian Labour Markets », *Canada and the Global Economy*, sous la direction de J. Britton, McGill-Queen's University Press.
- STATISTIQUE CANADA. 2000. *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- TILLY, C. 1991. « Reasons for the Continuing Growth of Part-Time Employment » *Monthly Labor Review*, mars 1991.

Annexes

Tableau A1

Modèles d'emploi — personnes de 25 à 64 ans vivant dans les RRPV et les GCU, Canada, 1987 à 1999

Groupe	Emploi	(en milliers)													Variation annuelle moyenne* %
		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
Hommes et femmes	Total	9 579.6	9 976.2	10 279.5	10 491.9	10 424.4	10 430.4	10 583.9	10 809.1	11 053.2	11 192.6	11 524.4	11 820.6	12 111.2	2.0
(Toutes les régions)	Temps plein	8 425.4	8 767.2	9 062.0	9 225.9	9 081.8	9 051.9	9 134.4	9 348.2	9 572.1	9 650.8	9 910.6	10 195.2	10 498.3	1.8
	Temps partiel	1 154.2	1 209.0	1 217.5	1 266.0	1 342.6	1 378.5	1 449.5	1 460.9	1 481.1	1 541.8	1 613.8	1 625.4	1 612.9	3.0
Hommes	Total	5 558.2	5 726.0	5 856.5	5 900.9	5 794.9	5 756.9	5 841.0	5 956.9	6 079.6	6 142.9	6 301.9	6 429.7	6 577.6	1.4
(Toutes les régions)	Temps plein	5 367.5	5 537.1	5 658.8	5 686.1	5 543.9	5 487.6	5 531.9	5 655.5	5 769.2	5 812.6	5 962.2	6 083.0	6 242.9	1.2
	Temps partiel	190.7	189.0	197.7	214.8	250.9	269.4	309.1	301.4	310.3	330.3	339.7	346.7	334.6	5.2
Femmes	Total	4 021.4	4 250.2	4 423.0	4 591.0	4 629.5	4 673.4	4 742.9	4 852.2	4 973.6	5 049.7	5 222.4	5 391.0	5 533.6	2.7
(Toutes les régions)	Temps plein	3 057.8	3 230.1	3 403.3	3 539.8	3 537.8	3 564.3	3 602.5	3 692.7	3 802.8	3 838.2	3 948.4	4 112.2	4 255.4	2.8
	Temps partiel	963.6	1 020.1	1 019.8	1 051.2	1 091.7	1 109.1	1 140.4	1 159.5	1 170.8	1 211.5	1 274.1	1 278.8	1 278.2	2.5
Hommes et femmes (RRPV)	Total	2 425.3	2 551.7	2 590.2	2 657.2	2 665.5	2 660.3	2 696.0	2 663.7	2 158.8	2 141.4	2 208.1	2 257.7	2 332.1	1.6
	Temps plein	2 070.5	2 173.7	2 214.8	2 267.6	2 252.3	2 242.7	2 264.5	2 253.3	1 819.6	1 795.2	1 851.1	1 897.4	1 967.8	1.5
	Temps partiel	354.8	377.9	375.4	389.6	413.2	417.6	431.5	410.4	339.2	346.2	357.0	360.2	364.3	2.0
Hommes (RRPV)	Total	1 462.5	1 515.3	1 533.3	1 550.5	1 538.0	1 526.3	1 534.6	1 527.1	1 226.0	1 215.2	1 244.7	1 267.0	1 307.9	1.0
	Temps plein	1 403.9	1 456.6	1 471.4	1 488.1	1 467.4	1 451.6	1 456.0	1 455.3	1 164.6	1 155.2	1 181.8	1 204.3	1 243.3	0.9
	Temps partiel	58.6	58.7	62.0	62.4	70.6	74.7	78.7	71.8	61.4	59.9	62.9	62.7	64.6	2.5
Femmes (RRPV)	Total	962.8	1 036.3	1 056.9	1 106.6	1 127.5	1 134.0	1 161.4	1 136.5	932.7	926.2	963.4	990.6	1 024.2	2.4
	Temps plein	666.6	717.1	743.4	779.5	784.8	791.0	808.5	797.9	655.0	640.0	669.3	693.1	724.4	2.6
	Temps partiel	296.2	319.2	313.4	327.1	342.6	342.9	352.8	338.6	277.7	286.3	294.1	297.5	299.7	2.0
Hommes et femmes (GCU)	Total	7 154.3	7 424.6	7 689.3	7 834.7	7 758.9	7 770.1	7 887.9	8 145.4	8 894.4	9 051.2	9 316.3	9 563.0	9 779.1	2.1
	Temps plein	6 354.9	6 593.5	6 847.2	6 958.2	6 829.5	6 809.2	6 869.9	7 094.9	7 752.5	7 855.6	8 059.5	8 297.7	8 530.5	1.9
	Temps partiel	799.4	831.1	842.1	876.5	929.4	960.8	1 018.0	1 050.5	1 141.9	1 195.7	1 256.7	1 265.2	1 248.6	3.4
Hommes (GCU)	Total	4 095.7	4 210.7	4 323.1	4 350.4	4 256.8	4 230.6	4 306.3	4 429.8	4 853.5	4 927.8	5 057.2	5 162.6	5 289.7	1.5
	Temps plein	3 963.6	4 080.5	4 187.4	4 198.0	4 076.5	4 035.9	4 075.9	4 200.2	4 604.7	4 657.4	4 780.4	4 878.7	4 999.6	1.3
	Temps partiel	132.1	130.2	135.7	152.3	180.3	194.6	230.4	229.6	248.9	270.4	276.8	284.0	270.1	6.2
Femmes (GCU)	Total	3 058.6	3 213.9	3 366.2	3 484.4	3 502.1	3 539.5	3 581.6	3 715.6	4 040.9	4 123.5	4 259.0	4 400.3	4 509.4	2.8
	Temps plein	2 391.3	2 513.0	2 659.8	2 760.2	2 753.0	2 773.3	2 794.0	2 894.8	3 147.8	3 198.2	3 279.1	3 419.1	3 530.9	2.8
	Temps partiel	667.3	700.9	706.3	724.1	749.1	766.2	787.6	820.9	893.1	925.2	979.9	981.2	978.5	2.8

Notes :

Les GCU désignent les RMR et les AR. Les RRPV désignent les régions à l'extérieur des RMR et des AR.

* La variation annuelle moyenne de 1994 à 1995 a été exclue de ces calculations en raison d'un changement au découpage géographique de l'EPA.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1987 à 1999

Tableau A2

Taux d'emploi¹ — personnes de 25 ans et plus vivant dans les régions métropolitaines et non métropolitaines, Canada, 1987 à 1998

	Non métro. (ext. des RMR)		Métro. (dans les RMR)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%			
1987	44.6	68.4	52.7	75.5
1988	46.9	69.6	53.9	75.6
1989	47.4	68.9	54.7	75.9
1990	48.1	68.1	55.5	74.5
1991	47.9	66.1	54.4	71.4
1992	47.7	64.9	53.8	69.4
1993	48.3	65.0	53.5	69.2
1994	48.5	65.7	53.8	69.4
*				
1995	48.9	64.9	54.0	70.0
1996	48.8	64.8	54.4	69.8
1997	48.8	65.1	54.9	70.7
1998	49.5	65.2	56.0	71.3

Notes :

1. Voir la définition du taux d'emploi à l'encadré 1.

* Un changement au découpage géographique de l'EPA en 1995 a eu une incidence sur la variation de 1994 à 1995.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1987 à 1998.

Tableau A3

Principale raison pour travailler à temps partiel — Proportion de personnes de 25 à 64 ans vivant dans les RRPV et les GCU, Canada, 1999

	Femmes des RRPV	Hommes des RRPV	Femmes des GCU	Hommes des GCU
	%			
Conjoncture économique	27	*	29	4
Maladie ou incapacité	*	5	2	4
Obligations personnelles ou familiales	*	6	3	5
Fréquentation d'un établissement d'enseignement	*	*	4	10
Choix personnel	30	49	27	47
Autres	38	34	36	30

Notes :

Les GCU désignent les RMR et les AR. Les RRPV désignent les régions à l'extérieur des RMR et des AR.

* Moins de 5 %. Les figures ne sont pas montrées en raison du nombre restreint de répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999

Tableau A4
Modèles des heures supplémentaires rémunérées — personnes de 25 à 64 ans vivant dans les RRPV et les GCU, Canada, 1999

Nombre d'heures supplémentaires	RRPV				GCU					
	Nombre de personnes qui font des heures supplémentaires rémunérées		Proportion		Nombre de personnes qui font des heures supplémentaires rémunérées		Proportion			
	(en milliers)		%		(en milliers)		%			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
5 à 9	13.5	38.7	52.2	1.32	2.96	76.6	167.2	243.8	1.70	3.17
10 à 14	5.5	23.3	28.8	0.54	1.78	28.8	95.7	124.5	0.64	1.82
15 à 19	2.1	9.5	11.6	0.21	0.73	10.4	40.5	50.9	0.23	0.77
20 et plus	2.6	15.6	18.2	0.25	1.19	13.1	48.0	61.1	0.29	0.91
Total	23.7	87.1	110.8	2.31	6.66	128.9	351.4	480.3	2.86	6.67

Note :

Les GCU désignent les RMR et les AR. Les RRPV désignent les régions à l'extérieur des RMR et des AR.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999

Tableau A5
Modèles des heures supplémentaires non rémunérées — personnes de 25 à 64 ans vivant dans les RRPV et les GCU, Canada, 1999

Nombre d'heures supplémentaires	RRPV				GCU					
	Nombre de personnes qui font des heures suppl. non rémunérées		Proportion		Nombre de personnes qui font des heures suppl. non rémunérées		Proportion			
	(en milliers)		%		(en milliers)		%			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
5 à 9	16.1	18.4	34.5	1.57	1.41	117.6	133.8	251.4	2.61	2.54
10 à 14	13.4	16.4	29.8	1.31	1.25	83.0	127.1	210.1	1.84	2.41
15 à 19	6.1	6.0	12.1	0.60	0.46	35.0	48.9	83.9	0.78	0.93
20 et plus	8.1	9.4	17.5	0.79	0.72	43.7	77.9	121.6	0.97	1.48
Total	43.7	50.2	93.9	4.27	3.84	279.3	387.7	667.0	6.19	7.36

Note :

Les GCU désignent les RMR et les AR. Les RRPV désignent les régions à l'extérieur des RMR et des AR.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999.

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 1

n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90

Robert Mendelson et Ray D. Bollman

n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine

Robert Mendelson

n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada

Robert Mendelson

n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996

Jeff Marshall et Ray D. Bollman

n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?

Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams

n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale

Ray D. Bollman

n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux

Margaret Thompson-James

n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations

Robin P. Armstrong

Volume 2

n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada

Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink

n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales

Roland Beshiri et Ray D. Bollman

n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996

Juno Tremblay

n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales

Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman

n° 5 : Évaluation du bien-être économique des canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu

Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman

n° 6 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada—Un aperçu

Roland Beshiri

n° 7 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur primaire

Roland Beshiri

n° 8 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur manufacturier

Roland Beshiri

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 3

n° 1 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur des services à la production

Roland Beshiri

n° 2 : Urbanisation des terres agricoles

Nancy Hofmann

n° 3 : Définitions de « rural »

Valérie du Plessis et autres

n° 4 : Situation de l'emploi dans les régions rurales et petites villes du Canada—Mise à jour jusqu'en 2000

Neil Rothwell

n° 5 : Technologies de l'information et des communications dans le Canada rural

Louise M^cLaren

n° 6 : Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada

Neil Rothwell et autres

n° 7 : La disparité des revenus en milieu rural au Canada : Une comparaison entre les provinces

Vik Singh

n° 8 : Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural

Neil Rothwell

Volume 4

n° 1 : Emploi à temps partiel dans les régions rurales du Canada

Justin Curto et Neil Rothwell

n° 2 : Les immigrants au Canada rural

Roland Beshiri et Emily Alfred